

adopté

## SÉNAT

le 15 décembre 1976.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

---

---

**PROJET DE LOI ORGANIQUE**

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*modifiant l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1270  
du 22 décembre 1958 portant loi organique  
relative au statut de la Magistrature.*

---

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet  
de loi organique dont la teneur suit :*

**Article unique.**

L'article 3 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la Magistrature, modifié par l'article 12 de la loi n° 76-120 du 5 février 1976, est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 3. — Sont placés hors hiérarchie les magistrats de la Cour de cassation, à l'exception

---

**Voir les numéros :**

Sénat : 38 et 130 (1976-1977).

des conseillers référendaires, les premiers présidents des cours d'appel et les procureurs généraux près lesdites cours, les présidents de chambre à la cour d'appel de Paris et à la cour d'appel de Versailles et les avocats généraux près lesdites cours, le président et les premiers vice-présidents du tribunal de grande instance de Paris, le procureur de la République et les procureurs de la République adjoints près ce tribunal, les présidents des tribunaux de grande instance de Nanterre, Créteil, Bobigny, Marseille, Lyon, Lille et Versailles et les procureurs de la République près ces tribunaux. »

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 15 décembre 1976.

*Le Président,*

*Signé : Alain POHER.*